



OBJET :

Affectation budgétaire du résultat 2011

Réf. 2012-24 - feuillet 1/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 2 AVRIL 2012
A 20H00**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de son maire ; Monsieur Eric LABAZ

Présents : Ginette VIVIANT Milène BOURNAY, Bénédicte VIVIANT, Eric LABAZ, Jean-François BOQUET, Olivier VORMS, Christophe GUITTON, Luc ROSSET, François FOSSOUX

Secrétaire : Milène BOURNAY

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers qui ont pris part à la délibération : 9

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal,

Le Compte Administratif de l'exercice 2011 fait apparaître un résultat de fonctionnement du Budget Principal excédentaire de **99972,83 euros**.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

D'AFFECTER 0.00 Euros au compte en recettes de la Section d'investissement du Budget Primitif 2012 et la totalité, soit 99972,83 euros à la section de fonctionnement à la ligne budgétaire 002



OBJET :

Affectation budgétaire du résultat 2011

Réf. 2012-24 - feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 2 AVRIL 2012
A 20H00**

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
VIVIANT Ginette		
BOURNAY Milène		
VIVIANT Bénédicte		
LABAZ Eric		
BOCQUET Jean-François		
VORMS Olivier		
GUITTON Christophe		
ROSSET Luc		
FOSSOUX François		

Date de convocation :
26 mars 2012

Date d'affichage :
3 avril 2012

Fait et délibéré les jours, mois
et an que dessus,
Pour extrait conforme

A Nonglard, le 2 avril 2012
Le Maire
Eric LABAZ